

Lille, le 21 août 2020

Entre le 17 mars et le 2 juin, la population présente en Hauts-de-France augmente de 68 000 personnes. L'essentiel de cette hausse s'est fait lors du confinement. Au cours de cette période, la région comptabilise ainsi 58 000 habitants supplémentaires. Au niveau départemental, le Nord fait exception avec un solde négatif de 13 000 personnes, en lien notamment avec la présence importante d'étudiants et de jeunes travailleurs, plus mobiles, qui ont rejoint leur famille. Avec le déconfinement, la population régionale continue cependant d'augmenter, mais plus faiblement (+ 10 000 personnes), en particulier dans les départements littoraux. Plus généralement, les mouvements hebdomadaires de population reprennent en semaine vers les grands pôles urbains de la région du fait de la reprise de l'activité et le week-end vers le littoral.

Afin de lutter contre la propagation de la Covid-19, la population résidant en France métropolitaine a été confinée à partir du 17 mars. À cette occasion, la répartition de la population sur le territoire s'est significativement modifiée, une grande partie des Français présents en dehors de leur département de résidence ayant en effet fait le choix de le rejoindre.

Dans la présente note, sont ainsi estimées les variations de population présente dans les départements de la région Hauts-de-France induites par les mouvements de population à l'annonce du confinement (**période du 17 mars au 11 mai 2020**) puis lors de la première phase de déconfinement (**entre le 11 mai et le 2 juin**). D'après ses estimations construites à partir de comptages issus de la téléphonie mobile, l'Insee estime qu'1,4 million de résidents en France métropolitaine ont rejoint leur département de résidence à la mise en place du confinement le 17 mars 2020. En Hauts-de-France, ces mouvements se sont traduits par une augmentation de 68 000 personnes de la population régionale par rapport à la période d'avant crise (*cf. sources et méthodes*). L'essentiel de cette hausse s'est faite pendant la période de confinement.

58 000 résidents supplémentaires dans la région au moment du confinement

Parmi les personnes présentes dans un département, on distingue celles qui y résident (**résidents**) et celles de passage (**non-résidents**), pour des raisons professionnelles, de loisirs ou d'études, qui vivent habituellement dans un autre département. Dans les Hauts-de-France, 58 000 résidents⁽¹⁾ supplémentaires étaient ainsi présents en moyenne pendant la période de confinement par rapport à la normale. Cela représente une augmentation de la population d'environ 1 %. Ce solde positif est le résultat du retour de 124 000 résidents et du départ de 66 000 non résidents. À l'échelle nationale, les régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes sont les seules à voir leur population baisser (respectivement - 3,7 % et - 2,8 %). À l'exception de l'Occitanie (+ 0,2 %), du Grand Est (+ 0,6 %) et de la Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 0,8 %), les autres régions de Province connaissent toutes des évolutions supérieures à celle des Hauts-de-France.

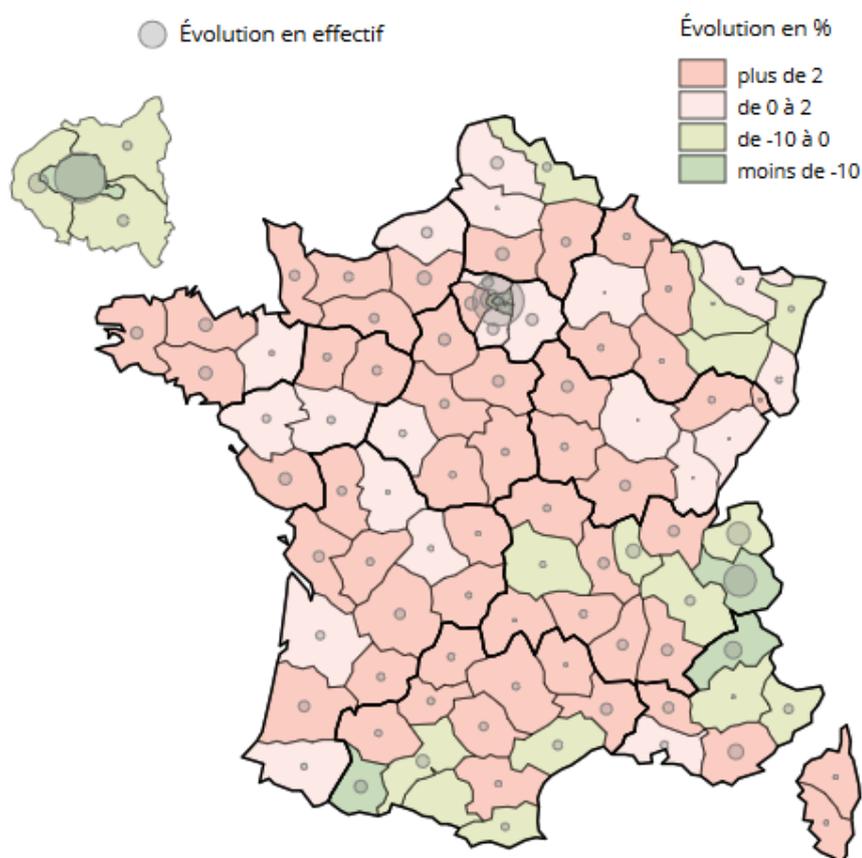
Au sein de la région, le département du Nord fait exception avec un solde négatif de 13 000 personnes (*cf. Figures 1 et 2*). Outre Paris et la petite couronne, le Nord fait partie, avec le Rhône, l'Isère et la Haute-Garonne, des quatre départements abritant une métropole de dimension européenne ayant hébergé moins de personnes qu'habituellement entre le 17 mars et le 11 mai 2020.

(1) Aux mouvements de population résidente, s'ajoutent 1,3 million de visiteurs étrangers ou habitants des DOM qui auraient quitté le territoire métropolitain. Le détail par département n'est pas disponible. Aussi, les mouvements de population doivent être considérés « hors visiteurs étrangers et domiens ».

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 **06 60 51 86 50**  **communication-hdf@insee.fr**

Figure 1 : Évolution du nombre de métropolitains présents dans le département lors du confinement



Champ : période de référence hors confinement du 16 janvier au 17 mars 2020 au matin, période de confinement du 17 mars au soir au 11 mai 2020 au matin.

Sources : Bouygues Telecom, Orange, SFR, activations du réseau de téléphonie mobile ; calculs Insee.

Figure 2 : Évolution du nombre de métropolitains présents dans le département lors du confinement et du déconfinement

	Ensemble				Résidents				Non-résidents			
	Lors du confinement		Lors du déconfinement		Lors du confinement		Lors du déconfinement		Lors du confinement		Lors du déconfinement	
	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %	Évolution en nombre	Évolution en %
Aisne	14 000	+ 2,7	3 000	+ 0,4	16 000	+ 3,0	-6 000	- 1,1	-2 000	- 0,4	8 000	+ 1,6
Nord	-13 000	- 0,5	-4 000	- 0,2	34 000	+ 1,3	-18 000	- 0,7	-46 000	- 1,8	13 000	+ 0,5
Oise	28 000	+ 3,4	2 000	+ 0,2	28 000	+ 3,4	-10 000	- 1,2	0	+ 0,0	12 000	+ 1,5
Pas-de-Calais	26 000	+ 1,8	4 000	+ 0,3	35 000	+ 2,5	-12 000	- 0,8	-9 000	- 0,6	16 000	+ 1,1
Somme	3 000	+ 0,5	5 000	+ 0,7	12 000	+ 2,1	-6 000	- 1,0	-9 000	- 1,6	10 000	+ 1,8
Hauts-de-France	58 000	+ 1,0	10 000	+ 0,2	125 000	+ 2,1	-52 000	- 0,8	-66 000	- 1,1	59 000	+ 1,0

Note : la somme des évolutions d'effectifs ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.

Lecture : le nombre de personnes présentes la nuit dans le département de l'Aisne a augmenté de 14 000 avec le confinement, soit + 2,7 %. Au début du déconfinement, l'Aisne compte 3 000 personnes de plus en moyenne que pendant le confinement, soit + 0,4 % par rapport à la population présente pendant le confinement.

Champ : période de référence hors confinement du 16 janvier au 17 mars 2020 au matin, période de confinement du 17 mars au soir au 2 juin 2020 au matin.

Sources : Bouygues Telecom, Orange, SFR, activations du réseau de téléphonie mobile ; calculs Insee.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 **06 60 51 86 50**  **communication-hdf@insee.fr**

Ces grandes métropoles concentrent de nombreuses activités économiques et équipements universitaires et abritent habituellement de nombreuses personnes de passage, notamment de jeunes étudiants et travailleurs. Ces derniers, par nature plus mobiles que leurs aînés, ont ainsi pu rejoindre leurs familles dans un autre département à l'annonce du confinement.

Le Nord compte environ 80 300 personnes âgées de 18 à 29 ans nées hors du département, sans enfant et ne vivant pas au domicile de leurs parents, soit 3,1 % de la population départementale, et parmi elles 33 600 étudiants. Dans les autres départements, le solde entre les arrivées et les départs au cours de la période de confinement est positif. Dans la Somme, second pôle universitaire de la région, le solde est légèrement excédentaire (+ 3 000 personnes) suivi de l'Aisne (+ 14 000), du Pas-de-Calais (+ 26 000) et de l'Oise (+ 28 000).

Avec le déconfinement, la population régionale continue d'augmenter un peu

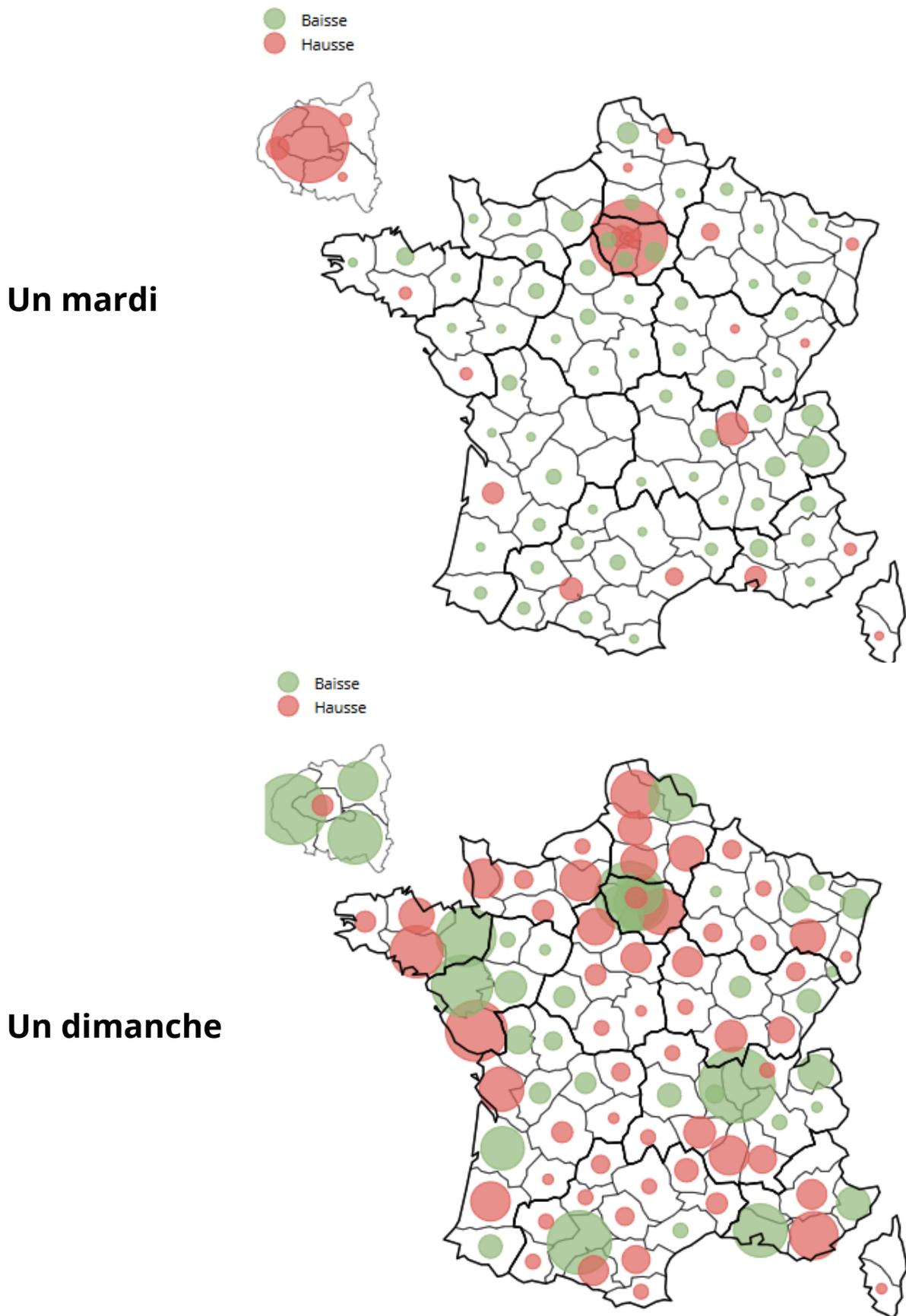
L'activité économique reprend progressivement à partir du 11 mai, date de la première phase du déconfinement. À cette date, les personnes sont autorisées à se déplacer, mais dans un rayon limité à 100 km de leur lieu de résidence. Le télétravail continue par ailleurs à être encouragé et les jeunes enfants reprennent progressivement le chemin de l'école, mais partiellement. En conséquence, les mouvements de population reprennent, mais de manière limitée. Globalement, la population se répartit sur le territoire d'une façon relativement analogue à celle observée pendant le confinement.

Dans les Hauts-de-France, la population continue d'augmenter, mais plus faiblement, durant cette période par rapport à celle du confinement : + 10 000 personnes supplémentaires, soit + 0,2 % de la population régionale (cf. *Figure 2*). Cette augmentation s'explique par des mouvements en sens inverse de la population observée au moment du confinement : retour de 62 000 non-résidents et départ de 52 000 résidents au cours des 3 premières semaines de déconfinement. Au niveau national, seules trois régions continuent de perdre de la population : les Pays de la Loire (- 0,2 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (- 0,4 %) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 0,8 %). Ailleurs en Province, les gains de populations sont faibles et inférieurs à + 0,2 %.

Au sein des Hauts-de-France, le département du Nord fait encore exception avec un solde négatif de 4 000 personnes, avec l'arrivée de 14 000 non résidents et le départ de 18 000 résidents. Entre le confinement et le déconfinement, le Pas-de-Calais et la Somme accueillent davantage de population qu'ailleurs dans la région (respectivement + 4 000 et + 5 000). La présence d'une façade littorale dans ces départements et d'un parc de résidences secondaires plus important (5,9 % et 7,3 % du parc de logements contre 3,2 % en région) explique en partie cette situation. L'autorisation de déplacement, bien que limitée à 100 kilomètres, a sans doute permis à certains de se mettre au vert ou de rejoindre la mer notamment lors des ponts en mai.

Le déconfinement se traduit par ailleurs par des mouvements de population en semaine et lors des week-ends. Ainsi, le Pas-de-Calais voit sa population augmenter de 21 000 personnes en moyenne le dimanche par rapport à un dimanche de confinement. C'est 2 fois plus que dans la Somme (+ 10 000), l'Aisne (+ 11 000) et l'Oise (+ 12 000). Dans le même temps, le Nord en perd 20 000 (cf. *Figure 3b*). En semaine, le jour de référence de la semaine étant le mardi, ce sont les départements abritant des grandes métropoles où la population augmente le plus : + 3 000 et + 1 000 personnes respectivement dans le Nord et la Somme, contre - 3 000 dans l'Oise, - 1 000 dans l'Aisne et - 6 000 dans le Pas-de-Calais (cf. *Figure 3a*).

Figure 3 : Évolution du nombre de métropolitains présents dans le département entre un jour de la période confinée et un jour de la première phase de déconfinement



Sources : Bouygues Telecom, Orange, SFR, activations du réseau de téléphonie mobile ; calculs Insee.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ 06 60 51 86 50 ✉ communication-hdf@insee.fr

Sources et méthodes

Cette étude mobilise des comptages anonymes fournis à l'Insee par Bouygues Telecom, Orange Business Services France et SFR. Ces comptages proviennent des activations du réseau téléphonique émanant des téléphones mobiles présents sur leurs réseaux. Ces activations sont repérées au niveau des antennes relais réparties sur le territoire. **L'analyse se concentre sur les seules activations pendant la nuit.** Un téléphone mobile est considéré en nuitée lorsqu'il apparaît stable géographiquement sur une période de temps significative entre minuit et 6 h du matin (la durée de cette période peut différer selon l'opérateur). Orange et SFR ont au préalable recalibré ces agrégats de nuitées selon la méthodologie de leurs offres Flux Vision Tourisme et SFR Geostatistics pour les rendre représentatifs de l'ensemble de la population et pas uniquement de leurs clients. Ces agrégats recalibrés ont été fournis à l'Insee au niveau de chaque département de présence en distinguant selon le département de résidence (tel qu'identifié par l'opérateur). Bouygues Telecom a fourni les répartitions des comptages par département de présence pour chaque département de résidence (tel qu'identifié par l'opérateur). Orange a aussi fourni des agrégats concernant les porteurs de mobiles étrangers (cartes SIM étrangères).

L'Insee ne procède pas à des calculs supplémentaires sur les estimations de nuitées des mobiles étrangers fournies par Orange et celles des résidents des DOM. Cela nécessiterait de mobiliser des informations sur la présence de ces mobiles hors de France métropolitaine, informations non disponibles. Les informations fournies par Bouygues Telecom courent de la nuit du 2 mars au 2 juin 2020, celles d'Orange du 16 janvier au 31 mai et celles de SFR couvrent les semaines du 27 janvier, du 16 mars, du 23 mars, du 4 mai, du 11 mai et du 18 mai. Cette étude utilise des données du 16 janvier au 31 mai 2020.

Les téléphones éteints ou en mode avion pendant la nuit ne se connectent pas au réseau et n'entrent pas dans les comptages bruts. La proportion mesurée de la population peut donc varier d'un jour à l'autre du fait des comportements d'usage du mobile la nuit. En outre, le confinement et les nouveaux lieux de nuitées des individus ont pu faire varier les comportements d'utilisation des téléphones (téléphones éteints, mode avion, réseau faible) pouvant ainsi venir biaiser les indicateurs. Les remontées d'information par les systèmes de surveillance et de contrôle des réseaux doivent en outre être complètes (ou comparables) pour assurer que les résultats sont comparables d'une période à l'autre. La combinaison d'informations provenant de différents réseaux, ainsi que l'approche méthodologique développée ici limitent cet écueil. **L'analyse repose sur l'hypothèse forte que les comportements des clients des trois opérateurs observés en nuitées sont extrapolables à ceux de l'ensemble de la population (c'est-à-dire aux personnes qui se déplacent la nuit, à celles qui n'ont pas activé le réseau, aux clients des autres opérateurs, et à l'ensemble de la population y compris ceux qui n'ont pas de téléphone portable), et que ces extrapolations sont stables avant, depuis et après le confinement.**

Pour en savoir plus

Insee Analyses n°54, juillet 2020, « [Retour partiel des mouvements de population avec le déconfinement](#) »

« Que peut faire l'Insee à partir des données de téléphonie mobile ? Mesure de population présente en temps de confinement et statistiques expérimentales », [Le blog de l'Insee](#)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 **06 60 51 86 50**  **communication-hdf@insee.fr**